

ÉDITO

Une seule unité pastorale

Nous ne partons pas de rien. Le chemin parcouru depuis 2007 est important, les choses ont mûri et progressé. Au départ, une collaboration entre nos paroisses puis une coopération, une organisation avec une équipe et enfin cette unité pastorale avec deux prêtres au service de celle-ci.

Le 29 juin, Mgr Mousset et Mgr Ricard sont venus soutenir et promouvoir cette démarche d'unité pastorale. Nous vivons dans le même bassin foyen avec des forces pastorales communes, des activités, des célébrations, des talents communs à mettre au service de tous. « *Cela va dans le sens d'une plus grande communion* », dit Mgr Ricard.

Compte tenu du manque de prêtres, ce rapprochement ne doit pas s'apparenter à une uniformisation, les deux paroisses ne disparaissent pas. Les Équipes d'animation pastorale (EAP) doivent travailler de concert. Nous allons nous organiser, apprendre à marcher ensemble, à avancer en harmonie, innover et continuer à travailler en œcuménisme.

La mission des deux prêtres au service de cette unité avec l'aide de leurs équipes est primordiale.

Hugues Walser et Joseph Pelloquin endossent solidairement la responsabilité commune de cet ensemble avec les EAP même si chacune porte la charge d'une paroisse.

Dialogue et concertation sont des outils qu'il nous faut utiliser plus que jamais. « *Cette voix est intéressante, nous la portons tous ensemble* », dit Mgr Mousset.

Marie-Hélène Garcia
et Didier Moreau,
membres de l'EAP des 2Rives

Pouvoir et autorité, retrouver la confiance



CORINNE MERCIER/CINIC

TROIS QUESTIONS À BAPTISTE ALLÈGRE ■ À 20 ans, Baptiste est arbitre prénational masculin de basket dans le secteur est de la Nouvelle-Aquitaine.

« Je veille à être juste »

Qu'est-ce qui vous a incité à devenir arbitre ?

J'ai toujours joué au basket et je trouvais frustrant de me faire siffler pour une faute quand j'ignorais que c'en était une. Je me suis dit que le meilleur moyen de bien connaître toutes les règles serait de devenir arbitre. Pour cela j'ai suivi, sur une année, une formation proposée par la commission des officiels. On est formé sur les règles du jeu, les thématiques (le marcher, les fautes). J'ai passé un examen écrit, oral et pratique. Tous les ans, on doit valider sa qualification d'arbitre en faisant un stage. J'ai commencé par arbitrer au niveau départemental et maintenant je suis au niveau prénational.

Est-ce que l'autorité de l'arbitre est toujours acceptée ?

Ce n'est pas toujours le cas. Le public peut être contre l'arbitre et donc l'ambiance est houleuse, d'autant plus que je suis jeune. Une équipe peut râler facilement. Le jeu peut être dur.

Mais pour gérer ces tensions et les désamorcer, je discute avec les capitaines des deux équipes, j'informe un joueur qui a fait une faute que la prochaine fois il sera sanctionné. Vu mon âge, sanctionner un joueur qui est bien plus âgé peut être mal accepté donc je veille à être très juste et respectueux. Je communique de façon non verbale avec l'autre arbitre pour éviter de ralentir le jeu et calmer les tensions.

Quelles satisfactions tirez-vous de cette activité ?

Plus je monte en niveau, plus j'ai la chance d'arbitrer de beaux matchs. J'apprécie tout particulièrement quand le public qui soutient l'équipe perdante vient me saluer pour avoir été juste. J'ai aussi rencontré d'autres arbitres, nous sommes toujours deux par match, un de tête et un de queue, je me suis ainsi fait des amis.

Propos recueillis par Marie-France Rossignol



Le basket
comme
sport de
prédilection.

AUTORITÉ ■ Dans le contexte institutionnel actuel auquel les citoyens doivent se plier afin de rester dans les règles, l'autorité est un mode de régulation des individus au sein d'un système d'organisation sociale. Dans ce sens, elle définit des limites où la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.

L'autorité légitime ou illégitime ?

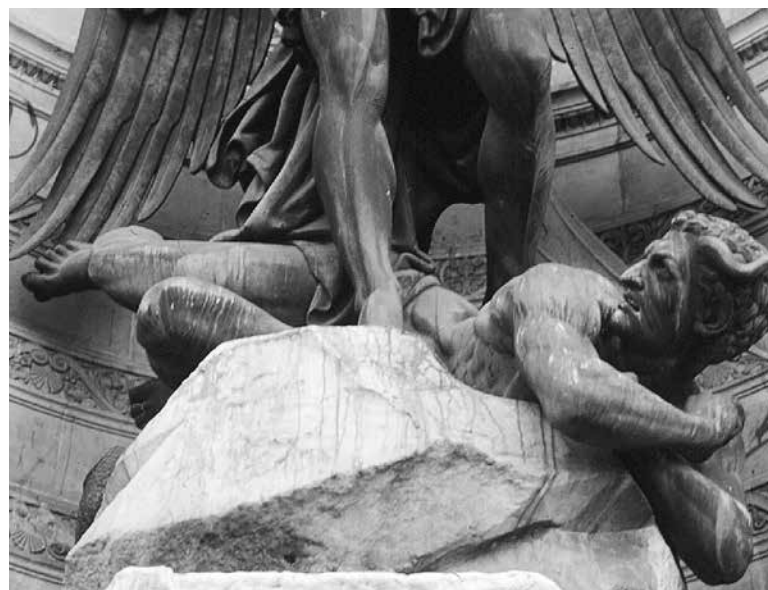
Un système d'autorité n'est pas forcément juste car, de par l'histoire, il s'avère que plusieurs types de gouvernances ont été contestés par les hommes pour leurs injustices. L'autorité reste fondamentalement un cadre qui régit les limites de la liberté de chacun pour le bien-être de tous. Si l'autorité est contestée légalement, c'est qu'elle ne répond pas aux vertus d'exemplarité, de justice et d'incorruptibilité. Ce n'est pas parce qu'au sein d'un État certaines personnes sont dépositaires d'une autorité, qu'elles doivent tomber dans l'oppression et l'arbitraire. Si la corruption et l'iniquité s'installent dans ce type de système, il devient

légitime de le contester. Selon l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « *Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution* ». Que devons-nous penser de la commission européenne qui est à la fois un exécutif et un législatif ?

Dans l'hypothèse d'une violation constitutionnelle, les institutions sombreraient dans la dictature. Toute autorité sociale et politique est recevable tant qu'elle respecte les principes fondamentaux républicains : liberté, égalité et fraternité. Il n'y a pas de désobéissance civile pour tout citoyen

défendant légalement les principes et lois de la Constitution. Dans le film « *Danton* » sur le régime de la Terreur de 1793, Gérard Depardieu dit : « *Pourquoi serions-nous obligés, poussés par je ne sais quel destin, de condamner au lieu de pardonner ? De tuer au lieu de sauver ? Au nom des principes de la Révolution, ils en ont oublié la Révolution elle-même ! Ils ont établi une dictature plus féroce encore que l'ancienne ! Par crainte du retour des tyrans, ils sont devenus tyrans* » ! Nous avons évoqué dans cet article la notion d'autorité exercée par les hommes mais qu'en est-il de l'autorité suprême de Dieu ?

Marc Lambert



L'archange saint Michel terrassant le dragon, symbole du mal.

AUTORITÉ, POUVOIR, DÉMOCRATIE ET LIBERTÉ

Le rôle du peuple

Depuis l'antiquité, la démocratie – régime dans lequel le pouvoir appartient au peuple – promet l'espérance de la liberté. Or pas de pouvoir sans autorité. Concilier l'autorité du pouvoir et la liberté des citoyens se révèle compliqué dans nos nations occidentales contemporaines. La démocratie peut-elle donner libre cours aux pulsions des libertés individuelles contre les pouvoirs de l'autorité publique ou doit-elle amener les citoyens à se sentir libres par leur soumission à l'autorité ? Démocratie et autorité, vraiment incompatibles ?

Un fait divers local illustre ce dilemme. Au plus fort de la crise des gilets jaunes, l'un d'eux se poste à plusieurs reprises devant l'écran du radar situé entre Les Réaux et Saint-Antoine-de-Breuilh sur le

CD 936. Par un geste de la main, il invite les automobilistes à accélérer et à se passer du contrôle de la vitesse.

Est-ce qu'au nom de la liberté individuelle une personne peut impunément s'arroger le droit de remettre en cause la règle commune ? Le refus de se conformer aux lois en vigueur autorise-t-il une minorité à entraver le vouloir d'une majorité de citoyens au prétexte qu'on « *ne lâchera rien* » ? Est-il légitime de remettre en cause la compétence des autorités – élite de décideurs anonymes ici désavoués – qui ont acté la dangerosité du lieu ? Qui porterait alors la responsabilité d'un accident dû à un excès de vitesse ? Peut-on dans un état de droit comme le nôtre aussi légèrement transgresser la loi ?

Cet acte qui pourrait prêter à

sourire interroge sérieusement notre façon de vivre dans nos sociétés modernes. Qu'est-ce qui en amont de cet acte provocateur n'a pas fonctionné au niveau de la démocratie nationale ou locale pour jeter ainsi le discrédit sur l'autorité et générer un tel refus du consentement à la loi ? Pourtant, la démocratie parlementaire réputée pour son sens du compromis sait s'entourer de précautions : concertations, négociations, élections, commissions d'experts, référendums. Peut-on concevoir obéissance civique pour les uns et pas pour les autres donc pas d'égalité devant la loi ? Peut-on au nom d'une opinion publique soi-disant favorable s'arroger le droit de bafouer la décision collective ?



Radar vandalisé, symbole d'une autorité contestée.

L'évolution des comportements et mentalités mène au constat navrant de la disqualification de toute forme d'autorité. Rêvons d'une démocratie directe donc sans délégation de pouvoir qui

protègerait le peuple contre lui-même et les risques d'anarchie. Est-ce pure illusion ? Sa forme reste à inventer

Armand Bertoni

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
S.A.S. **GERTHOFER**
Ets FEYDEL
ZAE 33220 PINEUILH
Tél. 05 57 46 04 19
Fax 05 57 46 47 70
contact@gerthofer.fr
www.gerthofer.fr

Depuis 40 ans **LAVAUD Piquets** SARL
BOIS DE CHAUFFAGE - GRILLAGES
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
33220 SAINT-AVIT SAINT-NAZAIRE
Tél. 05 57 46 12 44
www.lavaudpiquets.com
lavaudpiquets@orange.fr

CHÂTEAU les MIAUDOUX
Vins bio et biodynamiques
AOC Saussignac & Bergerac
Nathalie & Gérard, Lisa & Samuel CUISSET
24240 SAUSSIGNAC
Tél. : 05 53 27 92 31
Email : lesmiaudoux@gmail.com
Site web : www.chateaulesmiaudoux.com

AUTOVISION SARL **CASTERA**
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Zone Bati Leclerc PORT-STE-FOY 05 53 24 27 05

ROLLAND OENOLOGIE
« LA NATURE, L'HOMME, LA TECHNIQUE » MATÉRIELS DE VINIFICATION
LIBOURNE OENOLOGIE - 5, CATUSSEAU - 33500 POMEROL
Tél. : 05 57 51 65 30 - Fax : 05 57 51 84 24
BROQUAIRE VITIENO - Z.A. FLORIMONT - 33390 BERSON
Tél. : 05 57 42 65 97 - Fax : 05 57 42 29 83
LOCATION DE MATÉRIELS OENOLOGIQUES ET VITICOLES - RENDEZ-VOUS DANS NOS 2 MAGASINS

Qu'est-ce qui fait autorité dans chacune des confessions chrétiennes ?



Philippe Dautais, prêtre orthodoxe.

DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE, communion de plusieurs Églises locales, la Bible est le livre de référence. Chaque jour, il est proposé la lecture d'une épître et d'un péricope d'évangile afin de s'imprégner de la parole de Jésus-Christ qui est la vraie référence. À certaines occasions des lectures de l'Ancien Testament sont proposées, en particulier les livres de la Genèse et de l'Exode ainsi que ceux des prophètes. Moniales et moines chantent les 150 psaumes chaque semaine. Cette lecture de la Bible s'inscrit dans la tradition liturgique qui est commune à tous. Elle est complétée par la tradition orale puis écrite des pères de l'Église qui avaient une connaissance approfondie de la Bible ainsi qu'une grande expérience spirituelle. Ils nous ouvrent, par la grâce de l'Esprit Saint, sur la profondeur de la parole du Christ et nous donnent les clés pour acquérir le discernement des esprits. Cette tradition enrichie de deux mille ans d'expérience est un guide pour tous ceux qui veulent suivre le Christ sur la voie de l'union à Dieu. L'autorité dans l'Église est l'évêque qui, avec ses co-évêques de l'Église locale, doit veiller à la justesse de la transmission de la foi, de la vie liturgique et de la fidélité au Christ et aux évangiles dans l'héritage des pères de l'Église.

Philippe Dautais

"Péricope : dans l'exégèse des textes sacrés, un péricope désigne un extrait formant une unité ou une pensée cohérente."

L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE (Epudf) n'a qu'un seul chef, Jésus-Christ. Son autorité n'est déléguée à personne. Cependant l'Église, communauté humaine, a besoin d'une gouvernance. Elle est de l'ordre du presbytérien-synodal. Les décisions sont prises en deux lieux : les conseils presbytéraux et les synodes. Il y a un va-et-vient entre ces instances. L'Epudf est structurée en assemblées et en conseils élus, qui cherchent à faire vivre cette autorité du Christ et organisent les ministères exercés par les uns et les autres.



En assemblée synodale, les protestants délégués votent pour fixer les grandes orientations.

Concrètement, chaque Église locale est responsable de sa vie et de ses orientations. Elle est dirigée par un conseil presbytéral élu par les membres de l'Église. Le pasteur est nommé par le conseil dont il est membre. Les conseils presbytéraux élisent des délégués au synode régional (annuel) qui gère la coordination de toutes les paroisses de la région. Ce rôle n'est ni doctrinal ni hiérarchique, il est administratif et humain. Le synode régional désigne ses délégués au synode national (annuel). Il fixe les grandes orientations, formule les textes constitutifs après consultation des Églises locales. Le synode national élit un conseil national qui élit son/sa président(e). L'Esprit Saint se manifeste à travers ses différentes instances.

Pasteure Marianne von Allmen-Kohler

LA COMMUNION ANGLICANE

est constituée de 38 provinces (164 pays) qui sont effectivement les Églises indépendantes représentant environ 85 millions de fidèles. L'archevêque de Canterbury possède une forme de primauté d'honneur sur les autres évêques anglicans. Il est Primat de l'Église d'Angleterre, mais réellement il n'a aucun pouvoir sur les Églises sœurs de la Communion.

La Communion Anglicane ne possède pas de synode, puisque toutes les Églises sont autonomes mais il existe trois organismes qui permettent la réunion de représentants des Églises membres de la Communion :

- la Conférence de Lambeth (résidence de l'Archevêque de Canterbury à Londres) tous les dix ans pour tous les évêques de la Communion,
- le Conseil Consultatif Anglican (le plus proche du fonctionnement synodal),
- la conférence des primats anglicans (chaque province a son primat).

Un texte formulé en 1888 indique les conditions essentielles pour l'unité doctrinale de la communion :

- la Bible contient toutes choses nécessaires au salut, elle est la règle et la norme ultime de la foi.
- le symbole des apôtres est le symbole baptismal et le symbole de Nicée est l'expression suffisante de la foi chrétienne.
- les deux sacrements institués par le Christ
- le baptême et le repas du Seigneur – administrés en employant sans variation les paroles d'institution du Christ et les éléments qu'il a ordonnés.
- L'épiscopat historique, adapté localement dans les méthodes de son administration aux besoins divers des peuples que Dieu appelle dans l'unité de l'Église.



Logo de la paroisse anglicane d'Aquitaine.

POUR LES CATHOLIQUES, « la vérité repose sur trois piliers : les Saintes écritures, la Tradition* et le Magistère* dont l'autorité s'exerce au nom du Christ, par les évêques en communion avec l'évêque de Rome, c'est-à-dire le pape » (Vatican II).

Mais toutes les paroles du magistère n'ont pas le même « statut » : on ne reçoit pas de la même manière une encyclique ou une simple catéchèse ou une interview accordée dans des circonstances particulières. Le dogme de l'infaillibilité pontificale (Concile Vatican 1 en 1870) ne sera « exercé » qu'une seule fois : en 1950 pour proclamer le dogme de l'Assomption.

Si l'autorité est une communion, elle est aussi un service et surtout un appel à la responsabilité de chacun. Chaque croyant ne doit pas obéir aveuglément, sa capacité de réflexion, de compréhension des textes évangéliques est un engagement à vivre selon sa conscience. Une autorité qui bannit l'autoritarisme, c'est-à-dire l'usage d'un pouvoir pour imposer l'obéissance, n'a pas pour objectif de se faire obéir mais de permettre d'obéir, c'est-à-dire « d'écouter » (ob-audire, ouïr) Celui qui seul a autorité sur les personnes et les consciences.

Joseph Pelloquin

"Tradition vient du latin traditio qui désigne autant ce qui est transmis que l'acte même de le transmettre. Dans le christianisme, la Tradition (avec une majuscule) est la révélation continue de l'Évangile du Christ à son Église, par le Saint-Esprit. Le catholicisme croit que cette tradition s'effectue également par l'intermédiaire des successeurs des apôtres (tradition apostolique)"

"Magistère : terme théologique qui désigne l'enseignement des évêques et du pape, initialement destiné à expliquer la Parole de Dieu, mais aussi à protéger la foi et son contenu contre les mauvaises interprétations."



Révérend Tony Lomas

Ce lavement des pieds symbolise le service de la fonction.



- RECHERCHES de fuites (eau, piscine, gaz...)
- INSPECTION des canalisations par caméra
- DÉTECTION de réseaux enterrés

INSTALLATION :
Assainissement
Micro-station
Raccordement tout à l'égout

33790 AURIOLLES - PELLEGRUE

Agrément préfectoral et charte Assainissement Non Collectif

**INTERVENTION RAPIDE
TOUTES DISTANCES**

- VIDANGE
TOUTES FOSSES
- DÉBOUCHAGE,
CURAGE
- NETTOYAGE DE PUIITS



**ENTRETIEN
& DÉPANNAGE :**

- Micro-station
- Poste de relevage
- Multimarques

Tél. : 06 79 33 28 33

Pineuilh : 24, av. du Président Herriot - 05 57 41 00 00

Bergerac : 5, av. Calmette - 05 53 63 24 24

85, rue F. de Labatut - 05 53 63 24 25

Eymet : 30, av. du Pont de Juillet - 05 53 23 47 52



www.paully.fr
agence.pineuilh@pf-paully.fr

- Chambres funéraires ■ Articles funéraires
- Caveaux - Marbrerie ■ Organisation d'obsèques
- Crémation ■ Contrat obsèques
- Transport avant et après mise en bière

Entreprises NORMANDIN

**POSE DE MENUISERIE
PVC / BOIS / ALU**

**PARQUET FLOTTANT & MASSIF
AMENAGEMENT INTERIEUR**

pascal.normandin0345@orange.fr

ST ANTOINE DE BREUILH
06 80 04 35 20

L'AUTORITÉ DANS LA SOCIÉTÉ ■ Un climat généralisé de doute a peu à peu banalisé la contestation de nombre de décisions de nos institutions. Dans nos états de droit, cela participe, à juste titre, du jeu démocratique mais aussi fragilise nos sociétés modernes affectées par un individualisme croissant. Parents, enseignants, élus, représentants de services publics disent comment ils vivent ces changements profonds qui bouleversent l'exercice de l'autorité.

ÉGLISE

Les déviances de l'autorité

Dans notre société, il peut y avoir abus de pouvoir dès qu'une autorité exerce mal son champ d'action ou qu'elle l'exerce de manière abusive. Aujourd'hui, il est un domaine où l'autorité a grandement failli : c'est l'Église en tant qu'institution.

L'Église a dysfonctionné parce qu'elle a couvert quelque chose de criminel. Cela met en cause le cléricalisme où le pouvoir est entre les mains des prêtres, évêques, toute cette administration du sacré qui préfère se protéger et protéger l'institution. Il y avait tant de révérence, tant de respect envers le prêtre que les parents ne pouvaient pas croire leur enfant, tellement cela leur paraissait invraisemblable. Et ceux qui sont allés voir leur évêque n'ont pas été écoutés. Les évêques ont laissé les loups dans la bergerie, se contentant de les

changer de bergerie. « *Tout système clos, idéalisé, sacralisé est un danger. Dès lors qu'une institution, y compris l'Église, s'érige en position de droit privé, s'estime en position de force, les dérives financières et sexuelles deviennent possibles. C'est ce que révèle cette crise* », analyse Mgr Albert Rouet.

« *L'Église a mis beaucoup de temps avant de comprendre le traumatisme des victimes. Elle évoque toujours la grande souffrance que ces scandales sont pour elle, mais la première souffrance, c'est celle des victimes* », s'indigne la théologienne Christine Pedotti.

COMMENT RÉPARER ?

Le journal *La Croix* s'est associé à l'hebdomadaire *Le Pèlerin* pour lancer une vaste consultation sur le thème « *réparons l'Église* ». Chacun est invité à proposer des solutions pour la reconstruction de l'Église. Le manque de vocations, le côté conservateur de l'institution, la pratique dominicale où la moyenne d'âge est élevée, les rites et le langage parfois hermétiques, tout cet ensemble appartient à un passé qui ne saurait être la base d'un renouveau. Pour la bibliste Anne Soupa, il faut repenser la conception du



Jean-Marc Sauvé préside la commission chargée d'enquêter sur les abus sexuels dans l'Église.

prêtre, toute la gouvernance de l'Église catholique et l'absence de femmes dans les postes décisionnels. Elle estime que les catholiques doivent faire leur deuil du passé et construire du neuf pour transmettre le message de l'Évangile. « *Apprendre à penser hors des structures institutionnelles est une sorte de devoir. Assumer notre responsabilité de baptisé ne se fera pas sans passer d'une relation d'obéissance infantile*

à l'Église, à une relation adulte, vivante, marquée par la capacité à assumer et exprimer le désaccord », précise-t-elle.

« *Pour réparer l'Église, jetons les bases d'une régénération (une re-genèse) totale de l'Église. Demandons au pape François d'ouvrir un Concile universel de tous les catholiques* », suggère l'abbé Jean Casanave de Pau.

Marie-France Rossignol

AUTORITÉ PARENTALE

Deux casquettes !

Il y a cinq ans, l'autorité parentale exclusive a été attribuée par le juge aux affaires familiales à Aurélien, père de deux filles de deux et quatre ans.

“ Leur maman, ancienne toxicomane et alcoolique a rechuté. Puis un jour, elle est partie. Elle ne s'est même pas présentée à la convocation du juge, ce qui a d'autant plus facilité sa décision de m'attribuer officiellement la garde de mes enfants et l'autorité parentale exclusive. Un soulagement !

Pas simple d'avoir deux « casquettes », de tenir à la fois les rôles de père et mère ; d'asseoir mon autorité, sans les blesser, quelle que soit la situation. Il n'est pas aisé de compenser leur manque maternel, de trouver un juste milieu, de faire l'arbitre quand elles se chamaillent, par exemple. Elles ne voient leur maman que sous le contrôle d'une tierce personne.

Elles sont courageuses et indulgentes, et le soleil de mes jours. Je trouve assez cocasse que depuis, mes parents me souhaitent la fête des mères. »

Aurélien B.

La police dans notre société

À la retraite depuis 2016, Philippe B. nous parle du métier de policier qu'il a exercé pendant 30 ans, d'abord à Paris puis au commissariat central de Bordeaux.

Le policier a un rôle de protection et de prévention. Pour bien exercer ce métier, l'intégrité physique et morale est nécessaire dans un monde où la société a de plus en plus de dérives, où règne la loi du chacun pour soi et Dieu pour tous. Le policier tente de faire respecter la loi avec les moyens qui lui sont fournis.

De qui déteniez-vous votre mission ?

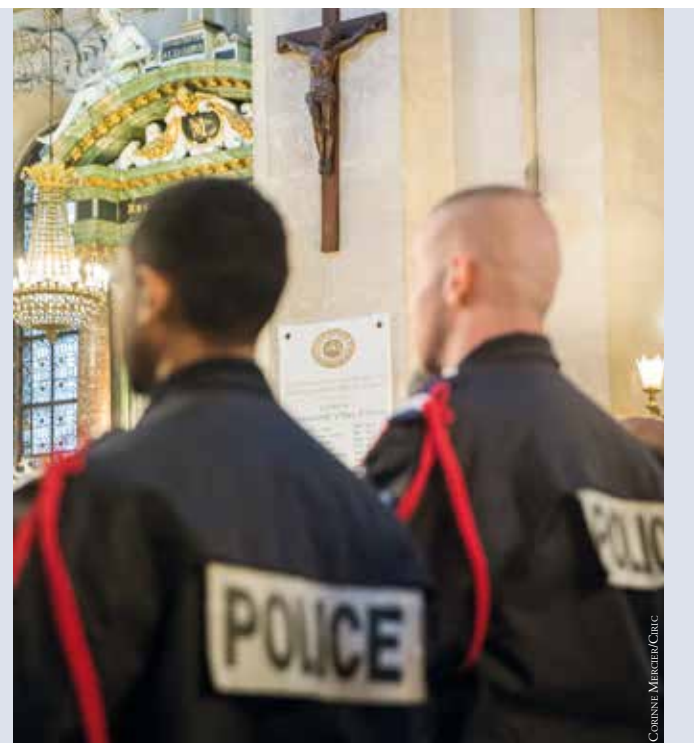
La Police nationale dépend du ministère de l'Intérieur et reçoit sa mission de l'autorité politique. Dans l'ordre : du ministre de l'intérieur, du directeur général de la Police nationale, des préfets de police et des directeurs départementaux.

En quoi consistait-elle ?

Ma mission découlait des événements survenus dans la société. Pour ma part, en police technique et scientifique, elle se résu- mait à la recherche de traces et d'indices (empreintes, ADN) ou de modes opératoires lors de cambriolages, vols de voitures, entre-autres.

Dans quelles circonstances le citoyen compte-il sur votre autorité ?

Pour régler les problèmes sociaux et rétablir l'ordre public.



Arrivait-il qu'elle soit mal acceptée ?

Lors d'une interpellation pour infraction ou délit, si l'individu a conscience qu'il outrepassa la loi, il accepte la sanction et ça se déroule au mieux. Dans le même cas de figure, j'ai eu affaire à des gens versatiles, agressifs, qui vous accusent de zèle, de restreindre leur liberté ou de mal faire votre travail. L'individu a du mal à accepter l'autorité quand il est en faute mais aurait tendance à vouloir qu'elle soit appliquée aux autres. Il n'est pas toujours facile de trouver un juste milieu car nous ne sommes ni juge, ni partie.

Propos recueillis par Reine Biasotto-Plaisir

L'autorité à l'école

Autorité, du latin « faire grandir », et école sont étroitement liées. Pour Sébastien, professeur au collège Anglade: « L'autorité c'est le tuteur qui aide à grandir librement, pas question que l'élève soit un bonzaï contraint dans sa croissance. » Ce n'est pas une affaire de règles mais de respect.

Sainte Émilie de Rodat (1787-1852), l'institutrice des pauvres, nous invitait déjà à ne pas confondre autorité et autoritarisme: « C'était toujours par la douceur et l'insinuation que je conduisais les enfants, ne les grondant jamais ».

Lucie, professeur des écoles, explique que l'autorité permet de mettre tous les élèves en sécurité d'apprentissage, les jeunes l'acceptent quand ils ont trouvé leur place et en ont compris l'utilité. Le règlement n'est qu'un guide, la véritable autorité naît du lien entre élève et enseignant; c'est une détermination que l'on a en soi et qui passe par la voix, la posture du corps et la rigueur mais c'est la bienveillance qui la rend efficace. Il est important de savoir revaloriser.

Quand on leur parle de crise de l'autorité, Lucie et Sébastien répondent qu'il a toujours été difficile d'éduquer les enfants, qu'il ne faut pas idéaliser le passé; la classe où tous les élèves sont sages n'a jamais existé. Mais aujourd'hui, c'est peut-être devenu un peu plus compliqué. La société change, les difficultés ne sont plus les mêmes. Dans un monde plus individualiste, les jeunes acceptent mal le « vivre ensemble ». Il faut leur apprendre à se concentrer, à ne pas zapper. À la maison les rapports d'autorité ont changé, l'école doit être en cohérence. La place du travail, indispensable à l'apprentissage, peut aussi être source de conflit. Pour Pierre Roche, docteur en sciences



Sébastien Garreau, professeur au collège Anglade à Sainte-Foy.

de l'éducation, la question est de trouver comment éduquer sans perspectives ni objectifs: « Quand les inégalités s'accroissent, quand le chômage reste fort parmi la jeunesse, alors l'éducation, celle donnée par les parents comme celle transmise par l'école, perd beaucoup de son poids et ce n'est pas par un retour au passé ou par différentes formes de contrainte ou de répression que la jeunesse sera introduite dans le monde, mais par un projet mobilisateur et positif que beaucoup attendent ».

Jean-Jacques Giret

L'influence de l'autorité médicale

Du latin medicus c'est-à-dire « médecin » ou encore « apte à guérir », le mot « médecin » lui-même renvoie à la personne habilitée à prodiguer des soins ce qui lui donne donc une certaine légitimité. Le docteur L. Lambert, médecin généraliste sur la commune de Pineuilh nous livre son expérience.

Comment est acceptée l'autorité « naturelle » qui vous incombe ?

Généralement, bien. Elle est même demandée ou recherchée mais évidemment pas toujours, ce serait trop facile.

Dans le cas contraire comment procédez-vous et quel recours êtes-vous amenée à utiliser ?

- On peut faire appel à la persuasion mais laisser le libre choix au patient. J'use de diplomatie et fais intervenir les proches: conjoint, enfant, l'aide ménagère qui est souvent la personne la mieux placée pour observer, ou le voisin quelquefois; je laisse du temps à la réflexion qui

chemine, toute seule, car seuls les imbéciles ne changent pas d'avis!

Pouvez-vous me citer des cas où elle n'a pas été respectée et quelles en ont été les conséquences ?

Il y a vingt ans, un patient âgé de 56 ans atteint d'un cancer de la prostate a refusé l'opération conseillée par moi et le chirurgien, par peur des séquelles (si jeune) et de l'impact que cela pouvait avoir sur sa vie de couple. Il a changé de médecin et paraît toujours vivant quand je le croise; *a contrario* une patiente âgée n'a pas voulu faire de coloscopies régulières, résultat irréversible, cancer du colon dépassé.



Liliane Lambert, médecin à Pineuilh.

Vous arrive-t-il d'avoir des relations privilégiées avec vos patients ?

Oui, l'écoute et l'empathie sont des bases fondamentales. J'ai l'impression pour certains de faire un peu partie de leur famille. Je lie une relation singulière avec l'une de mes patientes que je considère un peu comme ma grand-mère.

Propos recueillis par Reine Biasotto-Plaisir

Ils interviennent sur la vigne et le vin

Le vin, tel le sel au Moyen-Âge, est un produit hautement suivi. Au travers d'un inventaire à la Prévert listons les intervenants dans la filière et leur rôle, en s'appuyant sur nos vins de Bergerac qui sont des vins d'appellation d'origine contrôlée.



Les vins de Bergerac bénéficient de l'appellation d'origine contrôlée avec un cahier des charges bien précis.

Voilà la clef. Écrit par chaque appellation, un cahier des charges en définit les règles de production: aire parcellaire, cépages, densité de plantation, règles de taille et de palissage, maturité, rendement, terroir avec le sol, la climatologie et les hommes. L'Institut national des appellations d'origine en a la charge. La fédération des vins Bergerac et Duras est notre organe de défense et de gestion: elle gère le suivi des actions techniques, les informations aux viticulteurs, le matériel de promotion, le stock-outil des vins représentatifs, fait du contrôle interne, réunit des commissions de maturité à l'approche des vendanges. Un organisme certificateur, Qualibordeaux, à qui toute mise en bouteille doit être déclarée, prélève pour analyse et dégustation. L'Interprofession des vins Bergerac et Duras, à parité négoce-production, définit la politique de la filière, a pour mission économie et communication. Elle vient d'accueillir dans ses murs l'office de tourisme, gage du développement de l'œnotourisme.

La chambre d'Agriculture s'occupe d'expérimentations, démonstrations de matériels, formation, environnement. Les douanes contrôlent les surfaces viticoles, les déclarations de récolte et de stock. La Confédération nationale origine contrôlée défend la profession auprès des pouvoirs publics français, européens, internationaux, avec une régulation des droits de plantation et du potentiel de production. Elle est membre de Vin et société qui œuvre pour une consommation responsable.

Vous ne retiendrez pas toute la réglementation qui régit le vin mais allez à la rencontre du vigneron pour l'écouter en parler, pour en « tâter » avec modération et en comprendre la magie. Expression unique de son terroir et de ses hommes, le vin c'est sans doute, arrachée par le vigneron à une parcelle de l'univers, une parcelle d'éternité.

Pierre-Jean Sadoux

LE POUVOIR DU MAIRE

Le maire, fruit légitime d'une élection, tisse des liens constructifs entre le pouvoir et la société qui conditionnent l'efficacité de l'action publique.

Rencontre avec Gilbert Buisson, maire de Montcaret de 1983 à 1995.

On apprend que 49 % des maires n'ont pas l'intention de se représenter: qu'est-ce qui pousse un citoyen à briger cette charge ?

Mon cas est un peu spécial. Je me suis trouvé propulsé à ce poste faute de candidat. Mon père avait été maire de Vélignes et je savais à quoi m'attendre en termes de responsabilités. C'est un dévouement permanent au service de la communauté.

De quelle forme d'autorité le maire est-il le dépositaire et à qui doit-il rendre des comptes ?

Autorité et respect vont ensemble. La fonction recouvre les champs économique, moral et surtout social. Je me souviens du cas d'un homme en perdition que l'équipe municipale a transformé en l'obligeant à une tenue correcte, des horaires fixes, des activités régulières.

Un maire doit rendre des comptes à ses électeurs tout d'abord, aux autorités ensuite. La sous-préfecture est le premier interlocuteur, suivi de la DDE et de la sécurité civile.

On compare souvent le maire à un médiateur.

Il est à la jonction de l'administration et des citoyens. L'écoute, sans prendre parti, est primordiale. Les questions de voisinage reviennent souvent. Tierce personne face au conflit (affaires de famille, séparations, héritage), il arrive à régler par confrontation amiable. Mais à l'impossible nul n'est tenu !

Lui arrive-il d'essayer d'infléchir un règlement qu'il trouve injuste ?

Une nouvelle loi exigeait des aides maternelles des diplômés que n'avait pas la nôtre alors qu'elle faisait parfaitement l'affaire. Nous avons plaidé sa cause auprès de l'administration.

Un projet qui vous tenait particulièrement à cœur ?

Le soin apporté à l'école communale, institution primordiale ! Sans elle, pas de commune !

Que penser de l'intérêt porté par les citoyens à la chose publique à notre époque ?

Je constate une dégradation évidente. Tout devient un dû. Le degré de conscience civique régresse.

Si c'était à refaire ?

Je pense que je renoncerais. C'est un engagement à temps complet qui mettait en péril l'entreprise familiale.

Propos recueillis par Armand Bertoni



AGENDA

Samedi 7 septembre

• 18 h 30, messe au Breuilh, suivie du pèlerinage à la Vierge du Breuilh.

Dimanche 22 septembre

• 10 h 30, messe de rentrée des 2 Rives à Sainte-Foy suivie d'un repas partagé à la Cothie au Fleix avec des animations.

Samedi 5 octobre

Rentrée diocésaine à Périgueux avec début de la démarche missionnaire synodale 2021.

21^e édition de la Journée de la création :

• Accueil dès midi au presbytère de Port-Sainte-Foy, apéritif offert et pique-nique tiré du sac.
• 14 h 30 conférence/débat avec Philippe Dautais sur l'écologie biblique.
• 16 h 30 conférence avec Nathalie Joule sur la relation de l'homme et la nature d'après Jean Giono.
• 18 h 30 messe avec la chorale et la formation « *Voix debout* » : grande première pour une création artistique « *La messe du 7^e jour* » (livret de J.-M. Despeyroux).
À l'issue de la messe, bénédiction des animaux qui seront présentés.

Samedi 12 et dimanche 13 octobre

Week-end de Sainte-Foy

• samedi 12, 18 h 30, messe à Port-Sainte-Foy suivie d'un repas grillades et d'une marche aux flambeaux le long de la Dordogne.

• Dimanche 13, messe à 10 h 30 à Sainte-Foy.

Samedi 19 octobre

Concert de Glorious à Périgueux à l'église Saint-Martin.

Du 26 au 30 octobre

Church academy arts et sports au Cluzeau à Sigoulès.

Samedi 9 et dimanche 10 novembre

Forum Wahou « *Le corps témoin de l'amour* » à Bergerac.

Fête de la Toussaint

Les horaires des messes seront affichés aux portes des églises. Possibilité de se renseigner aux presbytères.

Dimanche 1^{er} décembre

• 10 h 30, messe des familles à Sainte-Foy-la-Grande.

Samedi 7 décembre

Temps fort de Noël pour la catéchèse des 2 Rives.

Charte de l'Église en Pays foyen

Depuis 2007, à notre demande, des liens se sont noués entre les deux paroisses du Pays foyen, l'une en Gironde, l'autre en Dordogne.

Une nouvelle impulsion a été donnée par nos deux diocèses en 2014 et nous avons décidé de proposer aux chrétiens de cheminer vers la création d'une unité pastorale. Cette tâche fut confiée aux curés des deux paroisses avec une Équipe d'animation pastorale « *des 2 Rives* » afin de favoriser ce travail commun. Cette équipe nouvelle, composée de trois membres des deux EAP paroissiales et de leurs curés, s'est retrouvée régulièrement sous la houlette du père Hugues Walser. L'accompagnement de ce dispositif paroissial a été assuré par le vicaire épiscopal du bergeracois en lien avec le vicaire général des Terres de Gironde.

Voici venu le temps de faire un pas de plus dans ce travail commun. Après consultation des forces vives de la communauté chrétienne de ce Pays foyen, nous souhaitons avancer dans ce beau travail d'évangélisation.

Nous décidons de créer une seule unité pastorale avec la nomination de deux prêtres « *in solidum* » qui travailleront ensemble au service de ce vaste territoire commun aux deux diocèses. Cette mission est confiée pour une durée de trois ans au père Hugues Walser du diocèse de Bordeaux qui résidera au presbytère de Sainte-Foy-la-Grande et au père Joseph Pelloquin, prêtre du diocèse de Bordeaux, qui résidera au presbytère du Fleix en Dordogne. Tous deux seront curés, ayant la charge de l'ensemble du territoire et le père Hugues Walser sera le modérateur de cette équipe sacerdotale.

Chaque paroisse conservera son EAP et son conseil économique pour faire droit au travail de proximité de chaque territoire marqué par son histoire spécifique. Chacune sera guidée par le prêtre résident. Quant à la nouvelle unité pastorale, elle poursuivra sa mission en s'appuyant sur l'EAP des 2 Rives,

les deux prêtres étant au service de cette unité.

L'accompagnement de cette nouvelle avancée pastorale pour un meilleur service de l'Évangile en ce Pays foyen sera assuré par le vicaire général des Terres de Gironde.

Comme l'écrit le pape François dans son exhortation apostolique : « *La joie et l'allégresse* » au n° 135, « *Dieu est toujours une nouveauté qui nous pousse à agir et à nous déplacer pour aller au-delà de ce qui est connu, vers les périphéries et les frontières. Dieu n'a pas peur ! Il va toujours au-delà de nos schémas... Jésus nous devance dans le cœur de ce frère... il est déjà là !* ».

En confiant ce projet à l'Esprit saint, nous encourageons les chrétiens de cette nouvelle unité pastorale à avancer dans la confiance et une vraie fraternité. « *Que tous soient un. Comme Toi, Père, tu es en moi et moi en Toi* » (Jn 17,22).

À Bordeaux, le 15 mai 2019.

Cardinal Jean-Pierre Ricard,
archevêque de Bordeaux et Bazas,
Mgr Philippe Mousset,
évêque de Périgueux et Sarlat.



Chaque prêtre vient de recevoir sa lettre de mission des mains des évêques.



C'est le samedi 29 juin, que Mgr Ricard et Mgr Mousset sont venus dans l'église de Sainte-Foy, à la rencontre des paroissiens pour répondre à leurs questions et préciser les modalités de ce nouveau secteur pastoral.



Pour concrétiser cet ensemble pastoral des 2 Rives, l'assemblée s'est rendue sur le pont qui relie les 2 Rives pour un lâcher de colombes.

L'assemblée s'est rendue à l'église de Port-Sainte-Foy où une messe a été célébrée par le père Joseph Pelloquin, Christian Dutreuilh, vicaire épiscopal du bergeracois, Mgr Philippe Mousset, cardinal Jean-Pierre Ricard, père Hugues Walser et Jean-Christophe Slaiher, vicaire général des Terres de Gironde.

SCA ALLIANCE AQUITAINE**Cave le Fleix**

24130 LE FLEIX

Tél. 05 53 24 64 32

commande@allianceaquitaine.com



**Vente directe
dans les caves de
BERGERAC - LE FLEIX
SAINT-VIVIEN**

**BERGERAC - BORDEAUX - MONBAZILLAC
MONTRAVEL - PECHARMANT**

REYNAUD
ECOLE DE CONDUITE
AUTO
MOTO
AAC
BSR

Formation accélérée
"Plus 1 voiture
automatique"

24T, bd Gratiolet
33220
Ste-Foy la Grande

reynaudcolededeconduite@sfr.fr

05
57
46
14
27

CHÂTEAU LES GRIMARD

VINS
MONTRAVEL, BERGERAC
05 53 63 09 83
24230 MONTAZEAU

Fromagerie Van Der Horst

05 53 58 62 38

L'Hirondelle - 120 Route du Périgord Pourpre
24230 MONTCARET
jac.vd.horst@wanadoo.fr - vd.h-fromages.fr
Ouvert tous les jours de 9h - 13h et 15h - 19h15
sauf dimanche après-midi et mardi après-midi.



La famille Sadoux
vous invite à découvrir nos vins
de Bergerac et Saussignac
www.court-les-muts.com

05 53 27 92 17
court-les-muts@wanadoo.fr



Château Puy Servain Calabre
Grands Vins de Montravel et Bergerac

Vente à la propriété du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30

Catherine et Daniel Hecquet

Calabre - 33220 Port Ste Foy et Ponchapt

Tél. : 05 53 24 77 27 - 06 85 42 02 20 - 06 70 12 94 15
oenovit.puyservain@wanadoo.fr - www.puyservain.com

NOS JOIES, NOS PEINES

En Gironde

BAPTÊMES

Caplong

Victoire Lavergne

Coubeyrac

Solveig Lemesre

Tom Geneste

Doulezon

Julia Fillastre

Eynesse

Mila Fernandez

Juillac

Milia Marcelin

Tom-Éloi Marcelin

Les Lèves

Emy Hrabli

Victoire Gallot

Naël Stievenard

Pellegrue

Emilien Dechy

Théo Guennec

Pessac/Dordogne

Inaya Larivière

Pineuilh

Léo Bitard

Elyo Bodin

Shaïly Finot

Emmy Vacher

Ynaïa Roland

Saint-Avit-Saint-Nazaire

Ambre Huguenin

Fontana

Sainte-Foy-la-Grande

Manon Bigot

Valentine Jean

Agathe Touzeau

Louis Neyrac

Baptiste Latour

Neoh Dorville

Louisa Deville-Finel

Nolan Bonnafox

Ambre Bergeon

Lya Meyre

Maddy Galissaire

Juliette Galissaire

Camille Costa

Kayna Bouissonnie

Baptiste Tremouille

La Roquette

Soyann Ziegler

Bradon Ziegler

Soussac

Louis Courgeau

Chloé Teychenne

MARIAGES

Coubeyrac

Frédéric Momplaisir

et Aurélie Rapeau

De Flaujagues

Pierre Blanc et Mathilde Richard

Eynesse

Alvaro Barifon Velasio

et Cécilia Martin Alonso

Gensac

Dieulivol Curil Leynaert

et Émilie Pellerin

Adrien Reynet et Célia Vouaux

Kevin Morrier et Céline Boittin

Juillac

François Flandin et Lucie Moy

Terry Haas et Marion Roulet

Les Lèves

Martial Lebot et Audrey Pericq

Accueil : Nicolas Meyze

et Morgane Michel

Pellegrue

José-Louis de Miras

et Estelle Frattini

Sainte-Foy-la-Grande

Samuel Latour

et Aurore Tremouille

Sylvain Terlier et Marie Subra

Philippe François

et Véronique Alexander

Guillaume Bouyssonnie

et Marina Imaeoute Issima

Saint-Philippe-du-Seignal

Nicolas Roucheyrolles

et Nadia Amrani

OBSÈQUES

Caplong

Yvette Constand, 83 ans

Flaujagues

Lucienne Kronner, 95 ans

Gensac

Germaine Thibault, 94 ans

Alice Geromin, 93 ans

Henriette Larue, 94 ans

Les Lèves

Eliane Carleton, 93 ans

Ligueux

Michel Lescure, 61 ans

Margueron

Sylvette Lavergne, 94 ans

Ginette Biret, 85 ans

Françoise Martin, 74 ans

Pellegrue

Charlotte Lacoste, 81 ans

Pineuilh

Claudette Bottgen, 88 ans

Alice Facca, 90 ans

Jeanine Gimenes, 86 ans

Riocard

Huguette Libaud, 79 ans

Saint-André-et-Appelles

Marc Fourcade, 80 ans

Saint-Avit-Saint-Nazaire

Stella Zaccaron, 95 ans

Claude Ouvrard, 79 ans

Sainte-Foy-la-Grande

Maurice Raucoule, 74 ans

Jean-Michel Teyssier, 70 ans

Marie Cosse, 92 ans

Henry Schütz, 65 ans

Françoise Bayano, 75 ans

Jacques Bley, 70 ans

Lucien Steigert, 90 ans

Raymond Jacoudet, 87 ans

Sainte-Radegonde

Jacqueline Lapeyronnie, 97 ans

Soussac

Jeanine Barutel, 77 ans

Saint-Philippe-du-Seignal

Marcel Louis Izac, 76 ans

BAPTÊMES

Fougueyrolles

Louis Eboto

Gardonne

Evy Dijos Meyrat

Elya Lavayssière

Le Fleix

Kélia Ollivier

Eléna Vargas

Montcaret

Stan Jacotat

Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Szlovana Curcovich-Agniel

Lucie Requier

Célia Requier

Saint-Méard-de-Gurçon

Jade Delort

Solenne Le Naour

Alexandre Bordenave

Marcel Durand

Léo Lopes de Sa

Saint-Pierre-d'Eyraud

Louisiana Servie

Maé Lachaud

Evan Montauriol

Saussignac

Capucine Forler

Vélines

Alexis Bourgogne

Liléo Chiale

Loélie Chiale

Mia Puisarnaud

MARIAGES

Fraisie

Yohan Chartier et Alicia Lafitte

Lamothe-Montravel

Maxime Kohn et Aurélie Dupont

Montazeau

Nesmacsh Savarimuthu

et Malika Martens-Schulte

Razac-de-Saussignac

Alexandre Faura et Laura Defrene

Saint-Antoine-de-Breuilh

Tristan Quillaud et Élodée Fajol

Saint-Méard-de-Gurçon

Anthony Feltrin et Élodie Darcoulet

Saint-Pierre-d'Eyraud

Diego Aponte Vargas

et Mathilde Faucherie

OBSÈQUES

Fraisie

Patrick Serée, 61 ans

Gardonne

Paule Grimaldi, 86 ans

Suzette Goursolle, 85 ans

Lamothe-Montravel

Hélène Rebeix, 91 ans

Marcelle Fauoulanche, 91 ans

Yvonne Dussol, 89 ans

Colette Charrière, 82 ans

Christiane Mougères

Le Fleix

Paul Warin, 88 ans

Jacques Peyrefiche, 86 ans

Jean-Michel Desrosiers, 76 ans

Brigitte Amiet, 58 ans

Marc, Gustave Tensou, 92 ans

Francis Parot

Claude Chateau, 90 ans

Montcaret

Michel Bousquet, 87 ans

Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Bernard Cordelier, 78 ans

Marie-Claude Corce, 75 ans

Denis Bernard Trévisan, 78 ans

Razac-de-Saussignac

Louissette Foussard

Saint-Antoine-de-Breuilh

Jean-Jacques Veuille, 68 ans

Marie-Clémenceau, 90 ans

Paulette Dessales, 95 ans

Ingrid Ribera, 32 ans

Saint-Méard-de-Gurçon

Anna Mignon, 87 ans

Saint-Pierre-d'Eyraud

Robert Rondet, 93 ans

Yvette Prioreau, 90 ans

Daniel Bichon, 54 ans

Marie Lafitte, 83 ans

Adrien Hortion, 65 ans

André Tridat, 84 ans

Saussignac

Jacques Cecchin, 80 ans

Vélines

Jean-Claude Ginestall, 72 ans

SOUTENEZ VOTRE JOURNAL

Envoyer votre don à l'adresse suivante : Terres de Foy – 42, rue Denfert Rochereau – 33320 Sainte-Foy-la-Grande. Chèque à l'ordre de « Terres de Foy ». Merci d'avance de votre générosité.

21, route des Terroirs 33790 LANDERROUAT
Tél. : 05 56 61 95 58
contact@blmpiscines.com
www.blmpiscines.com
BLM Piscines
Constructions traditionnelles
Entretien - Rénovation - Bien-être

Optic 2000
C. Cial Leclerc Grand Pineuilh 80, av. de la Résistance
33220 PINEUILH 05 57 48 60 00
2^{ème} PAIRE à partir de 1€
* voir conditions en magasin

SARL MICKAEL VERRAL
TERRASSEMENT • TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENT
BRANCHEMENT TOUT-À-L'ÉGOUT
EMPIERREMENT
05 57 46 23 12 - 06 25 89 76 34
LE RALE - 33220 ST ANDRÉ ET APPELLES
mickael.verral@orange.fr - www.mickaelverraltp.fr

E.Leclerc
Grand Pineuilh
Centre Commercial
parapharmacie espace culturel location BRICO E.Leclerc
Rocade de Sainte-Foy à Pineuilh - Tél: 05 57 48 68 68
www.e-leclerc.com/grand-pineuilh Facebook : www.facebook.com/ELeclercGrandPineuilh

Ecole
Ecole Maternelle & Primaire du Fleix
Etablissement catholique sous contrat d'association avec l'État
Accueil dès 2 ans - Inscription toute l'année - Parc ombragé
Pédagogie Freinet, matériel Montessori
http://ecolesaintjoseph-lefleix.fr - Tél. 05 53 24 60 76
ÉCOLE NUMÉRIQUE - ANGLAIS - ÉTUDE DIRIGÉE - GARDERIE

artisans, commerçants, entrepreneurs...
Faites-vous connaître,
Contactez-nous au 04 79 26 28 21

AUDITION MAZALREY
Nous aidons vous entendre
20, rue Jules Ferry 24130 PRIGONRIEUX
Tél. 05 53 63 12 76
Pôle Médico Social
12 avenue Jean Moulin 24150 LALINDE
Tél. 05 53 57 58 95
6, grand rue 47330 CASTILLONNES
Tél. 05 53 63 12 76
Mail : audition.mazalrey@orange.fr

LAVERGNE
Service Funéraire
Pompes Funèbres - Marbrerie
Funérariums
53, av. Paul Broca PINEUILH 05 57 46 26 29
ZA Le Guel PRIGONRIEUX 05 53 63 30 16



Dimanche 9 juin, profession de foi à Saint-Méard-de-Gurçon.



Jeudi 30 mai, premières communions à Sainte-Foy-la-Grande.



Dimanche 7 juillet, week-end des églises à Gageac-et-Rouillac : intervention de la chorale, historique de l'église, quiz pour tous, intervention de J. de la Verrie pour expliquer l'histoire de son château et dîner convivial dans la cour du château.



Week-end des églises, côté Gironde sous le thème du vitrail avec les explications de Muriel Goupy

À LIRE

L'autorité, pourquoi, comment

d'Anne Bacus - Livre de poche

Partout aujourd'hui, on réclame le retour de l'autorité et les parents semblent quelque peu dépassés. Mais l'autorité est-elle une notion bien comprise, car elle a beaucoup évolué. Anne Bacus fait le point sur cette question, la remettant dans son contexte, notamment par rapport à la discipline en se demandant pourquoi aujourd'hui les limites sont si difficiles à poser aux enfants. Après avoir fait le point sur les comportements des parents et des enfants, elle passe en revue tous les outils de l'autorité (de la communication à la nécessité de règles) et donne des clés aux parents suivant l'âge de leurs enfants.



TOUS LES ARTICLES QUI N'ONT PAS PU TROUVER LEUR PLACE DANS CE NUMÉRO, SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE TERRES DE FOY : [HTTP://TERRESDEFOY.COM](http://terresdefoy.com)

DÉBAT : « À VOUS LA PAROLE »

T *et F* vous convie pour échanger avec les rédacteurs sur le thème de ce journal : l'autorité. C'est aussi une occasion de donner votre avis sur ce journal et de faire des propositions pour de futurs articles. À vos agendas pour noter la date du mardi 1^{er} octobre à partir de 18 heures à la Cigogne (en bas du pont de Pineuilh). Votre avis nous intéresse.

SOUSCRIPTION À TERRES DE FOY

Merci aux annonceurs ainsi qu'à ceux et celles qui aident financièrement ce journal. Pour continuer à exister et vous rejoindre tous les trimestres, *T* *et F* a besoin de vous.

Nom.....

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

42, rue Denfert-Rochereau -
33320 Sainte-Foy-la-Grande
ou à remettre lors des quêtes.



TERRES DE FOY - TRIMESTRIEL

RÉDACTION : 42, rue Denfert-Rochereau - 33320 Sainte-Foy-la-Grande - Directeur de la rédaction : P. Hugues Walser
Rédactrice en chef : Marie-France Rossignol -
Éditeur : Bayard Service Grand Sud 1, rond-point du Général-Eisenhower - 31001 Toulouse cedex 9 - Tél. 05 62 74 78 20
bse-sud-ouest@bayard-service.com - www.bayard-service.com

Directeur de la publication :

Bayard presse représenté par Pascal Ruffenach -

Journaliste secrétaire de rédaction : É. Droniou -

Imprimeur : RotoGaronne - 47310 Estillac - Dépôt légal à parution



**CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
DEPANNAGE ENTRETIEN CHAUDIERES FIOUL/ GAZ**

05 53 220 200

1220, chemin des novettes - ST ANTOINE DE BREUILH

Établissement catholique sous contrat - STE-FOY LA GRANDE
ECOLE LANGALERIE - COLLEGE ANGLADE
07 81 79 16 63 05 57 46 03 12
Voyages internationaux - college-anglade.com

De la Maternelle au CM2

Anglais - Soutien
Ateliers culturels
Sorties pédagogiques

**PROPOSITION
PASTORALE**

De la 6^e à la 3^e

2 langues dès la 5^e
Préparation aux examens
Ateliers artistiques et sportifs



**Centre - Alpes
Grand Sud**

Savoie Technolac
CS 20308
73377 Le Bourget du Lac Cedex

04 79 26 28 21

pub.sudest@bayard-service.com

CRÉEZ VOTRE JOURNAL SCOLAIRE AVEC

**EXPRIME
toi :)**



www.exprimetoi.fr

Découvrez notre proposition Bayard
animée et publiée par Bayard Service

